

Transmis à ITB le 15/01/18



Nancy, le

16 JAN, 2018

MAIRIE D' ANTHELUPT

3, RUE DE LA CHAPELLE

54 110 ANTHELUPT

**Objet: Révision du POS et transformation en PLU d'ANTHELUPT.**

Dossier suivi par : M. François SEIDEL

DGA des Territoires/Service Aménagement foncier et Urbanisme

Tél : 03/83/94/58/67

Courriel : fseidel@departement54.fr

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis le projet du plan local d'urbanisme de la commune d'Anthelupt.

En tant que personne publique associée à la révision de votre PLU, j'émet un **avis favorable** sur le projet de Plan Local d'Urbanisme.

Je vous invite néanmoins à modifier votre document pour intégrer les informations suivantes

- Dans le zonage, je vous demande de bien vouloir reprendre le périmètre précis de l'espace naturel sensible selon le plan joint en annexe.
- Dans le règlement de la zone N, je vous demande de prévoir la constructibilité en zone Nens dans les seuls cas suivants :
  - les constructions, installations et ouvrages et équipements liés à la protection, la gestion, et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles.
  - les constructions et équipements d'infrastructure directement liés à l'exploitation des réseaux existants.

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

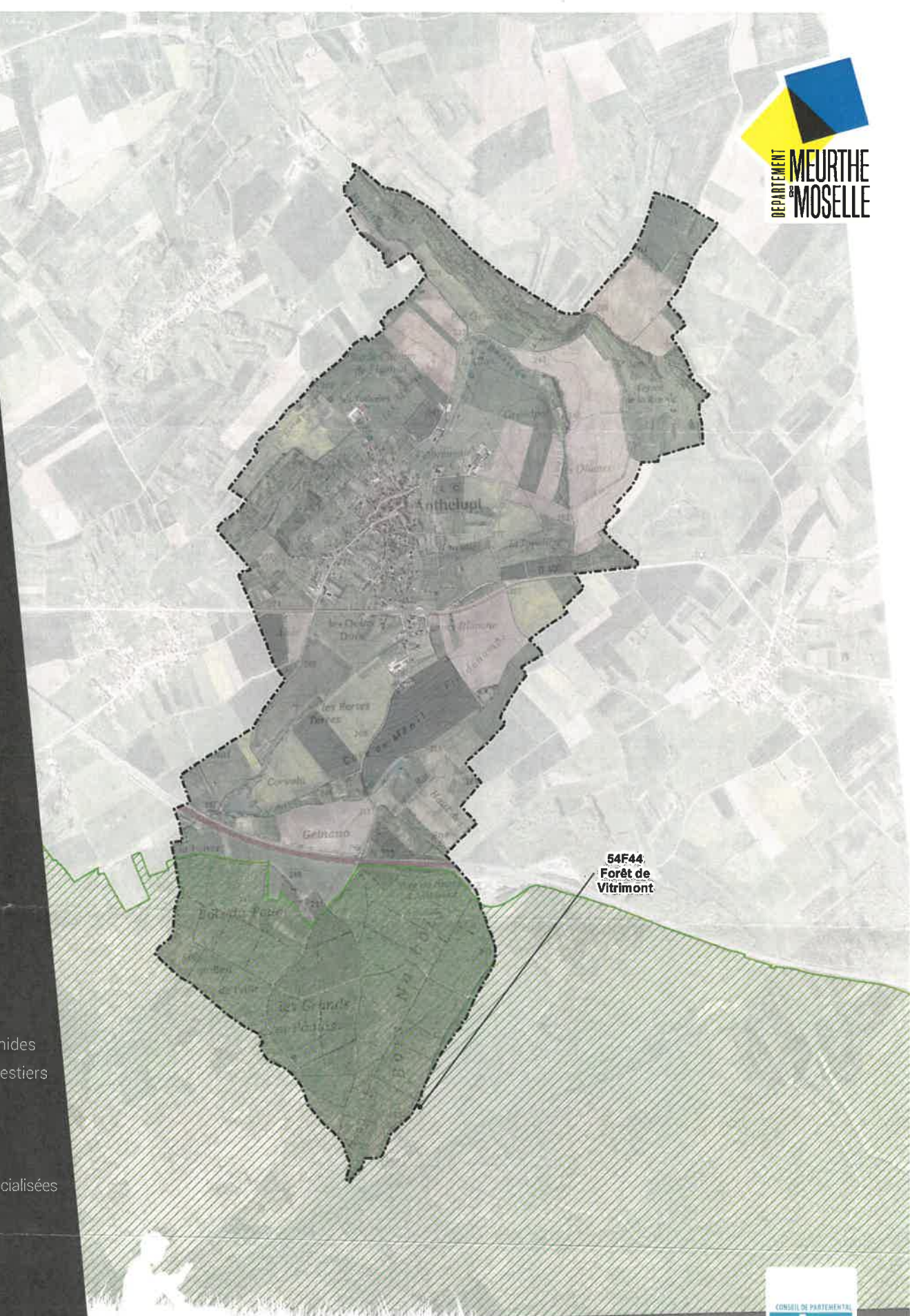
La vice-présidente déléguée,

La vice-présidente déléguée à la solidarité avec les territoires et aux stratégies d'aménagement

  
Valérie BEAUSERT-LEICK

Valérie BEAUSERT LEICK

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 12/01/2018 à 14:22:43  
Référence : f08b0683c25921eee1813d0bfe98fb1f8bbc



-  Zones humides
-  Milieux forestiers
-  Pelouses
-  Rivières
-  Vergers
-  Zones artificialisées



**ESPACES NATURELS SENSIBLES DE MEURTHE-ET-MOSELLE**  
Territoire de Anthelupt

